

Lieu de naissance des mères.—Le tableau 6 montre pour chaque province les pourcentages d'enfants légitimes nés en 1931 et 1932 de mères nées au Canada, nées en pays britanniques et nées à l'étranger. A noter que dans l'Alberta en 1931 les enfants nés de mères nées à l'étranger sont plus nombreux que ceux de mères nées au Canada, mais en 1932 cette condition est renversée et l'Alberta se trouve au niveau des autres provinces. Pour l'ensemble du Dominion, ces deux années, 73·9 p.c. et 75·5 p.c. des enfants dont le pays de naissance de la mère est connu sont nés de mères nées canadiennes, 11·1 p.c. et 10·3 p.c. de mères nées en pays britannique et 15·0 p.c. et 14·3 p.c. de mères nées en pays étranger.

Il est aussi significatif que le pourcentage de naissances vivantes légitimes de mères nées au Canada a augmenté entre 1921 et 1932 de 42·3 p.c. à 60·3 p.c. au Manitoba; de 36·1 p.c. à 51·9 p.c. en Saskatchewan; de 30·0 p.c. à 43·5 p.c. en Alberta; et de 29·7 p.c. à 48·6 p.c. en Colombie Britannique. Ainsi, graduellement les enfants nés dans l'Ouest canadien dans la classe de la troisième génération canadienne forment une plus grande proportion de la génération nouvelle.

6.—Pourcentage d'enfants légitimes nés vivants, de mères nées au Canada, de naissance britannique ou étrangère, par provinces, 1931-32.

Province.	Pays de naissance des mères.					
	Nées au Canada.		De naissance britannique.		De naissance étrangère.	
	1931.	1932.	1931.	1932.	1931.	1932.
	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Ile du Prince-Edouard.....	94·8	94·4	1·8	1·8	3·4	3·8
Nouvelle-Ecosse.....	86·2	87·2	9·8	9·0	3·9	3·7
Nouveau-Brunswick.....	92·0	92·7	3·6	3·0	4·4	4·3
Québec.....	93·3	93·7	2·6	2·4	4·1	3·9
Ontario.....	68·6	70·3	18·9	18·0	12·4	11·7
Manitoba.....	57·2	60·3	13·6	12·1	29·1	27·7
Saskatchewan.....	49·2	51·9	11·1	10·1	39·7	38·0
Alberta.....	41·7	43·5	14·7	14·1	43·5	42·4
Colombie Britannique.....	44·3	48·6	28·2	25·9	27·5	25·5
Canada (à l'exclusion des Territoires).....	73·9	75·5	11·1	10·3	15·0	14·3

Sexe des naissances vivantes.—Le tableau 7 montre le nombre de naissances de chaque sexe constatées dans chaque province, années civiles 1931, 1932 et 1933, avec les moyennes quinquennales de 1921-25 et 1926-30. Les chiffres du Québec commencent avec l'année 1926, quand cette province entra dans le territoire d'enregistrement, et les totaux pour le Canada sont limités en conséquence. Chaque province montre un excédent de garçons sur les filles, bien qu'en 1928 la Colombie Britannique ait un léger excédent de filles. Le tableau indique que sur chaque 1,000 naissances en 1933 il y a 513 garçons et 487 filles. En d'autres termes, il est né 1,054 garçons pour chaque 1,000 filles.